



Appel unitaire contre

UN « ANI » QUI NOUS VEUT DU MAL

Rarement un **Accord national interprofessionnel (ANI)** aura entériné autant de reculs pour les salarié-e-s que celui conclu le 11 janvier 2013 entre le patronat (MEDEF-CGPME-UPA) et trois syndicats minoritaires (CFDT-CFTC-CGC). Cet accord est une véritable **attaque contre le code du travail**. Cet accord illégitime constitue un recul social majeur, qui ne fera qu'aggraver la précarité du travail.

Il se traduit pour les salariés du privé par une régression des droits : licenciements des salariés pour motif personnel en cas de refus de mobilité, généralisation du chantage à l'emploi, réductions salariales, facilitation des licenciements pour les employeurs, diminution des possibilités de recours juridiques...

Les syndicats CGT, FO, FSU et Solidaires organisent une

JOURNEE D'ACTION
le mardi 5 mars 2013

pour dire **NON** à cet accord régressif et à sa transcription dans la loi. Nous appelons chacune et chacun à s'en emparer et à s'engager pour qu'il n'acquière pas force de loi.

Les syndicats CGT, FO et SNE-FSU de l'ADEME invitent tous les salariés à prendre connaissance de ces textes, à participer à cette mobilisation nationale le 5 MARS dans toute la France pour que cet accord ne soit pas retranscrit dans la loi.

Nous joignons les appels des Unions Départementales des Hauts de Seine et du Maine et Loire, qui analysent très concrètement le contenu de cet accord. **Vous pouvez aussi prendre plus d'information et signer l'appel [à ce lien](#).**

Notez les mobilisations sur :

Angers à 10h30 place Leclerc

Paris 14h de la place du Châtelet à l'Assemblée Nationale

Pour les autres villes de France consulter les sites des confédérations syndicales